

Bron, le 03 mars 2021

La Principale

Aux parents d'élèves

collège
Pablo Picasso

académie
Lyon
Division
éducation
nationale
Service Intendance

Objet : Collecte de la taxe d'apprentissage – campagne 2021

Madame, Monsieur,

En ayant fait le choix d'inscrire votre enfant au Collège Pablo Picasso, vous nous avez fait confiance. Aussi, nous mettons tout en œuvre pour l'accompagner vers une réussite.

Chaque année, les investissements pour l'acquisition d'outils pédagogiques adaptés et pour l'amélioration du cadre de vie constituent pour nous une priorité. Ils peuvent être réalisés, en bonne partie, grâce à la contribution unique (la part barème ou hors quota de l'ancienne taxe d'apprentissage) versée par les entreprises. Ceci est une obligation fiscale pour ces dernières.

A la rentrée 2020, le collège a accueilli 601 élèves dont 56 inscrits en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA : code RNE : **0692577b**). Ce dispositif nous autorise à percevoir la contribution unique (la part barème ou hors quota de l'ancienne taxe d'apprentissage).

La taxe d'apprentissage versée par les entreprises contribue de façon déterminante au renouvellement et à la modernisation du matériel pédagogique mis à la disposition des élèves de cette section.

Pour maintenir cette qualité d'enseignement, nous avons besoin d'une importante collecte de contribution unique à la formation. Aussi, nous nous permettons de vous associer à notre campagne de prospection. Votre concours serait très précieux, s'il vous était possible de solliciter l'entreprise dans laquelle vous travaillez et/ou les entreprises avec qui vous êtes en lien. Je tiens à vous remercier vivement pour l'attention que vous porterez à notre demande et pour votre contribution au développement du Collège Pablo Picasso dans l'intérêt de nos élèves. Vous pouvez remplir le bulletin réponse joint à ce courrier.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question concernant la taxe d'apprentissage.

En vous remerciant au nom de nos élèves, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Principale

Edith GRIMBERG-MICHAUD



COLLEGE PABLO PICASSO
La Principale
rue de Reims - 69500 BRON

Affaire suivie par
Fabien GIANINA

Téléphone

04 78 41 03 79

Télécopie

04 78 26 68 21

Courriel

intendant.0692576a@ac-lyon.fr

Siret :

196 925 762 00011

17, rue de Reims 69500 BRON

BULLETIN DE VERSEMENT

de la taxe d'apprentissage au titre de l'année 2021

Au profit du Collège Pablo Picasso 17, rue de Reims 69500 BRON

Solde de 13 % affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles (décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage)

Nom ou raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Mon entreprise verse directement le solde de sa taxe d'apprentissage à l'établissement :

Oui

Non

Montant du versement affecté au bénéfice du Collège Pablo Picasso, établissement d'enseignement habilité à percevoir la taxe d'apprentissage :

- euros

Bulletin à adresser à l'établissement, accompagné du règlement en chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Collège Pablo Picasso :

Collège Pablo Picasso
Agent comptable - Mme BRIOTET
17, rue de Reims
69500 BRON

Tél. : 04.78.41.03.79
Fax : 04.78.26.68.21
Mél : intendant.0692576a@ac-lyon.fr

En cas de virement bancaire, merci de contacter l'intendance (cf courriel ci-dessus) en précisant vos références (nom de l'entreprise, objet du virement), les coordonnées bancaires de l'établissement vous seront transmises en retour.

A

Le

Signature